

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 70 (1941)
Heft: 13

Buchbesprechung: L'Almanach catholique de la Suisse française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Almanach catholique de la Suisse française

L'automne est là : c'est le moment des almanachs, qu'on voit reparaître avec un plaisir toujours nouveau, parce qu'on sait bien tous les agréments qu'ils ont en réserve dans leurs pages pour les soirées d'hiver. Et la perspective de ces lectures abondantes et variées, instructives et divertissantes, que seul un almanach peut offrir, fait qu'on salue toujours sa parution avec faveur.

C'est ainsi que les fidèles lecteurs de l'*Almanach catholique de la Suisse française* seront certainement contents d'apprendre que l'almanach pour 1942 vient de sortir des presses de l'Imprimerie St-Paul et qu'il ne le cède en rien à ses devanciers, comme ampleur et comme attrait, en dépit des circonstances qui, dans le domaine de l'édition comme dans tous les autres, nécessitent des restrictions.

Au contraire, il semble bien que l'almanach de 1942 est plus copieux que jamais, et l'abondance et la variété des matières et des images satisferont sans doute les goûts les plus divers et les lecteurs les plus difficiles.

On peut affirmer, sans exagération, que l'*Almanach catholique* de cette année est un modèle du genre, qui peut affronter sans risque la comparaison avec les almanachs les plus réputés.

Cela est dû à l'intention de l'éditeur de marquer d'une manière particulière le 650^{me} anniversaire de la fondation de la Confédération, qui est non seulement célébré comme il convient dans les pages de l'Almanach, mais qui est souligné encore par l'adjonction d'un très beau hors-texte en quatre couleurs : *Le serment du Rutli*, reproduction d'une œuvre remarquable de Stüchelberg.

L'almanach s'ouvre par une *Suisse en armes* et l'émouvante *Prière du Rutli*, de René Morax, qui donnent le ton à l'ensemble, tout parsemé de textes et d'images évoquant le glorieux anniversaire de la Patrie. Pages émouvantes, qu'on parcourt avec des yeux et un esprit avides.

Après avoir célébré la grandeur de notre pays, que des vues groupées sous le slogan : *Va, découvre ton pays* engagent fort à visiter, l'*Almanach catholique* consacre aux tâches actuelles de la Suisse, difficiles entre toutes par suite des conséquences de la guerre, des articles extrêmement intéressants et d'une riche information, qui sont intitulés *L'extension des cultures*, ou bien *La récupération des déchets*. La note poétique est donnée à ces sujets sérieux par une poésie de M. le préfet Paul Bondallaz : *La bataille de l'agriculture*, d'une très fraîche inspiration et d'une heureuse facture. Des dessins aussi alternent avec les textes, les égayant tout en les illustrant.

Une part de l'*Almanach*, et non la moins intéressante, est réservée, comme toujours, à des récits, historiottes et anecdotes qui sont captivantes. M. Ernest Castella et d'autres conteurs s'y révèlent, comme dans les almanachs précédents, et on lit ces petites histoires d'un trait, tant l'intérêt est suscité par d'habiles intrigues. La gaieté de certaines pages est complétée par les traditionnels mots pour rire, frappés au coin du meilleur esprit.

Et puis, il y a un savoureux récit patois : *Les Pâques de la veuve Moret*, qui fera les délices de ceux qui pourront le lire.

C'est une spécialité de l'almanach de joindre l'utile à l'agréable et l'*Almanach catholique* n'y manque jamais. Voici des pages des plus instructives, qui nous ont même paru parmi les meilleures : *Au seuil de la vie professionnelle*, *L'apprentissage agricole*, *Pour la vie et la famille*, etc. Voici encore *La migration des oiseaux*, ou bien *Notre agriculture vers 1830*. Quelle mine d'informations utiles !

L'*Almanach catholique* consacre une belle page au grand musicien suisse Gustave Doret, qui vient de célébrer son 75^{me} anniversaire.

Et, puisqu'il est question de musique, mentionnons un article très intéressant de M. le curé Bæriswyl sur *Le vieux chalet* et son auteur, M. le chanoine Bovet, agrémenté de dessins inédits et d'un excellent crayon de M. Eugène Reichlen.

Ce qu'on aime aussi à retrouver dans un almanach, c'est l'évocation d'événements qui ont revêtu une particulière importance. L'*Almanach catholique de 1942* en est riche : il fait revivre, notamment, l'inoubliable inauguration de la Cité universitaire et de l'Ecole secondaire professionnelle des garçons, à Fribourg.

L'histoire aussi, à laquelle nombre de lecteurs trouvent de l'intérêt, a sa place dans l'*Almanach catholique* : *Le 4^{me} centenaire de la Compagnie de Jésus* et *Les trois siècles de la paroisse de Porsel* sont fort intéressants à lire.

Enfin, et c'est, certes, un des morceaux de choix de l'*Almanach catholique*, il y a les chroniques suisse et internationale, dans lesquelles M. Roger Pochon a su évoquer, d'une manière captivante, les événements de l'année, et Dieu sait s'il y en eut !

L'*Almanach* contient enfin, comme d'habitude, les portraits des morts de l'année : les pages n'en sont malheureusement que trop abondantes.

Cette nomenclature de ce que renferme l'*Almanach catholique de 1942* en dit imparfaitement la valeur et l'attrait. Il faut le lire pour l'apprécier comme il le mérite.

L'école et la gymnastique

..... L'école n'a pas pour mission de corriger les déviations de ses élèves. Elle a, cependant, un rôle bien plus grand à jouer, bien plus beau aussi, un rôle pour lequel tout pédagogue doit être et est préparé, c'est celui de *prévenir*. *Préserver l'enfant contre l'attaque des déviations*, telle doit être la mission de l'école et particulièrement de celui qui est appelé à enseigner la gymnastique. Dès la première année, le maître, ou la maîtresse, doit avoir constamment cette pensée et ne rien négliger pour éviter la déformation. Dès la première leçon de gymnastique et durant toute la scolarité, le pédagogue consacrera quelques instants aux exercices dits correctifs ou de tenue. Il vouera tous ses soins à leur exécution, plus particulièrement encore avant la puberté qui correspond à la grande poussée longueur, époque à laquelle la déviation fera très souvent son apparition du fait que la musculature dorsale sera trop faible pour en supporter toute la fatigue. Ces exercices pourront et devront être exécutés par tous les élèves ; ils seront symétriques, et s'ils ont été enseignés régulièrement, méthodiquement, l'enfant aura une musculature suffisamment forte pour résister à cette crise de croissance. Mais, nous insistons, *cet enseignement doit avoir lieu avant ladite crise, surtout*, pendant aussi et après encore, n'en déplaise à ceux qui ne rêvent que de gymnastique naturelle, sans contrainte, sans effort, amusante, de laquelle les exercices abstraits seraient bannis. Le choix est immense, notre manuel abonde en exercices appropriés et divers auteurs en ont publiés d'autres. Pour mémoire, qu'il nous suffise de rappeler les exercices préliminaires, les exercices aux engins et principalement les suspensions, les exercices à certains appareils spéciaux tels que les espaliers et le banc suédois et enfin la source inépuisable et combien